

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de l'AG électorale précédente du 22/06/2024 et du 24/05/2025
2. Rapports du conseil d'administration
 - Rapport moral du président
 - Rapport d'activité du secrétaire général
 - Rapport financier du trésorier général
 - Annexes
 - Rapport du Directeur technique régional
 - Rapport d'activité des commissions régionales
3. Présentation de l'arrêté des comptes annuels 2024
4. Rapport du commissaire aux comptes
5. **VOTE** d'approbation valant quitus de gestion au conseil d'administration de la ligue :
rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent
6. Affectation du résultat
7. Présentation et approbation des budgets
 - Révisé du budget 2025
 - Prévisionnel 2026
 - ▶ dont cotisation club régionale
8. Autres questions portées à l'ordre du jour
9. Informations fédérales
10. Questions diverses

Remise des distinctions

Interventions des personnalités

Clôture

PARTICIPANTS - EMARGEMENT

DELEGUES DES CLUBS (PRESENTS OU REPRESENTES PAR PROCURATION)			
NOMBRE DE VOTANTS TOTAL	40	NOMBRES DE VOIX TOTAL	1940
NOMBRE DE VOTANTS PRESENTS	14	NOMBRE DE VOIX PRESENTES	775
Ardennes	Christophe RASQUIN		34
Aube	Sandrine SANDERE-BRELET		35
Haute-Marne	Thierry MASSON		32
	Jacky CAQUAS		<i>Non votant</i>
Bas Rhin	Lionel BRECKLE		75
	Audrey BERI		75
	Joseph ALBALADEJO		75
Haut Rhin	Mathilde GUERRY		55
	Patrice MARECHAL		55
Meurthe et Moselle	Jérôme GUERBER		55
	Céline DONNOT		55
Meuse	Patricia FORTEL		34
Moselle	Jean-Philippe MARULIER		74
	Evelyne VINCENT		72
Vosges	Eddie TOUSSAINT		49

CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Président	DUVERGEY Jean-Louis
Secrétaire général	RALITE Frantz
Trésorier	PARAMANOFF Dominique
Membre du CA	GUNTZ Grégory
Membre du CA	GUILLOTIN Véronique
Représentant CRKDR	BEAUDOUIN Henri
DTR	VILMONT Vicky
RAF	KOENIG Corentin
CTF	ANDRES Jérémy
CAC	BONHOURS Nicolas
Expert-comptable	OKSUZ Mehmet

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conditions de quorum : (article 5 des statuts de la LGEJ) Pour valablement délibérer, l'assemblée générale doit réunir au moins la moitié des membres représentant ou au moins la moitié des voix.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée est à nouveau convoquée à une date ultérieure sur le même ordre du jour et suivant les mêmes modalités ; elle statue alors sans condition de quorum.

Quorum : L'AG étant une assemblée reportée pour faute de quorum, aucun seuil n'est à attendre pour valablement délibérer.

L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Jean-Louis DUVERGEY, président de la ligue Grand Est de judo, remercie les membres de l'assemblée, les personnalités et les invités de leur présence. Il excuse les personnes empêchées et ouvre officiellement l'assemblée générale ordinaire à 19h00.

Il remercie les présences de

- Nicolas BONHOURE, commissaire aux comptes
- Mehmet OKSUZ, expert-comptable

POINT 1. Approbation du PV de l'AG électorale précédente du 22/06/2024 et du 24/05/2025

➔ **Les procès-verbaux des dernières assemblées générales sont approuvés à l'unanimité des membres présents.**

POINT 2. Rapports du conseil d'administration

L'ensemble des rapports sont présentés à l'assemblée. Les rapports du président, du secrétaire général et du trésorier ne donnent lieu à aucune remarque ou question.

Un rapport d'activités complet est présenté par le directeur technique régional et le responsable administratif et financier, qui ne soulève aucune interrogation.

POINT 3. Présentation de l'arrêté des comptes annuels 2024

Dominique PARAMANOFF présente l'arrêté des comptes 2024.

L'exercice comptable 2024 montre un résultat en excédent de 4 358€. (Voir annexe des comptes)

POINT 4. Rapport du commissaire aux comptes

Nicolas BONHOURE, commissaire aux comptes, présente son rapport relatif aux comptes annuels, transmis aux membres de l'AG. Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des

opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. (*Voir annexe rapport du commissaire aux comptes*)

Il félicite pour le travail mené et la bonne gestion de la ligue.

POINT 5. VOTE d'approbation valant quitus de gestion au conseil d'administration de la ligue : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent

Jean-Louis DUVERGEY invite l'assemblée générale à se prononcer par un vote d'approbation.

→ ***L'assemblée générale donne quitus au conseil d'administration à la majorité des membres présents.***

Un vote CONTRE : MASSON Thierry (32 voix)

POINT 6. Affectation du résultat

Dominique PARAMANOFF propose d'affecter l'excédent annuel aux fonds propres de l'association.

→ ***L'assemblée approuve l'affectation du résultat à l'unanimité des membres présents.***

POINT 7. Présentation et approbation des budgets : révisé du budget 2025 et prévisionnel 2026, dont cotisation club régionale

Le révisé du budget 2025, le budget prévisionnel 2026 et la cotisation club régionale sont présentés par Dominique PARAMANOFF. (*Voir annexe budgets révisé et prévisionnel*)

La cotisation club régionale est composée d'une part fixe de 70€ par club et une part variable de 0,30€ par licencié.

→ ***L'assemblée adopte les budgets révisé et prévisionnel et la cotisation club à l'unanimité des membres présents.***

POINT 8. Autres questions portées à l'ordre du jour

- Questions transmises par M. MASSON Thierry par courriel :
 - « Combien de Comités ont ils « profités » de l'aide FDT et pour quels montants ?
 - Il est indiqué que la Ligue en a utilisé pour le para judo, quand les départements ont demandé de l'aide pour une animation, le cadre n'était pas disponible ? La ligue a-t-elle fait des animations pars et où ?
 - La dernière concerne l'arbitrage : sur quels critères demandent on aux arbitres de ne pas se déplacer pour arbitrer. Pour ma part j'en suis victime sur 3 jours. On nous demande de nous organiser et au final un simple mail vous fait rester à la maison. Nous nous préparons pour progresser, nous posons des congés pour être présents. Comment allez-vous faire l'an prochain ? »

- Réponses apportées :

- Jean-Louis DUVERGEY informe que 4 900€ ont été versés aux comités via le FDT (Fonds de développement territorial) après décision de la conférence des présidents du 22/06/2024.

Le comité Meurthe-et-Moselle a reçu 1 000€, le comité de la Haute-Marne 2 500€ et le comité du Haut-Rhin 1 400€. Une enveloppe était fléchée spécifiquement pour les projets des comités à hauteur de 20 000€, mais aucune autre demande recevable n'a été formulée par les comités.

- Jean-Louis DUVERGEY informe que la ligue emploie un salarié chargé de développer le para judo dans la région. Sa mission est de coordonner le développement du para judo dans la région avec l'aide de référents nommés par comité, afin de pouvoir intervenir localement. Seuls trois comités ont répondu à cette sollicitation et ont un référent local. Il a également d'autres missions : sur le pôle espoirs de Metz dont il a dû assurer en partie la gestion en 2024 en raison de l'arrêt maladie du responsable, ainsi qu'au niveau national notamment sur l'organisation des JOP de Paris 2024.

Cependant, il est intervenu 15 fois directement dans les départements au cours de la saison, dont une fois en Haute-Marne en janvier 2024. De plus, il intervient lors de formations d'enseignants pour pouvoir répondre à toutes les demandes locales.

- Grégory GUNTZ informe que des décisions concernant la convocation des officiels ont été prises en urgence à la suite de désengagements de nombreuses équipes lors des compétitions, modifiant le nombre de surfaces de combat et donc d'officiels à convoquer, sur deux compétitions. Une décision a été prise tardivement d'annuler la présence de certains officiels. En aucun cas l'annulation de ces officiels est une décision personnelle à l'encontre d'un ou plusieurs officiels, ni une sanction. La commission s'excuse pour ces erreurs et travaille pour ne pas les reproduire à l'avenir.

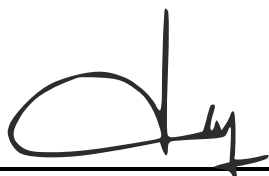
POINT 9. Informations fédérales

Toutes les informations fédérales sont disponibles sur le site internet de la Fédération ainsi que dans les espaces Extranet des clubs et comités. Aucune explication supplémentaire n'a été demandée.

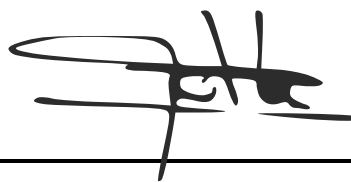
POINT 10. Questions diverses

Aucune question supplémentaire.

Jean-Louis DUVERGEY lève la séance et clôture l'assemblée générale de la ligue Grand Est de judo à 21h01.



Jean-Louis DUVERGEY
Président de la ligue Grand Est de Judo



Frantz RALITE
Secrétaire de la ligue Grand Est de Judo